

## **LA FIBRE OPTIQUE A SAINT NICOLAS DE LA TAILLE**

Connect76, le délégataire pour la gestion du réseau fibre optique, vient de lancer son site web :

<http://connect76.fr/>

Et surtout son serveur d'éligibilité (pour savoir si l'on peut bénéficier de la fibre optique) :

<http://connect76.fr/test-deligibilite/>

Le site de Connect76 apporte de nombreuses réponses pour les riverains qui souhaitent avoir des informations techniques sur leur raccordement (dates, conditions, etc.). Nous vous conseillons donc de vous orienter vers ce site et notamment sa foire aux questions :

<http://connect76.fr/foire-aux-questions/>

Normalement une grande partie du village sera disponible à la commercialisation cet été 2021 et l'automne 2021 pour le reste (le long du CD81 et au début du CD17 côté nord). C'est le fournisseur d'accès internet (que vous aurez choisi) qui viendra faire la connexion entre le point de branchement optique sur le domaine public (l'extrémité du réseau construit par Seine-Maritime Numérique) et l'intérieur de votre domicile.

Pour les branchements souterrains, il est possible que la gaine du câble actuel (cuivre) soit endommagée et ne permette pas le passage de la fibre. Dans ce cas, le FAI choisi devra présenter une solution technique pour y remédier. Celle-ci pourra entraîner un coût supplémentaire à négocier avec celui-ci.

Avant la commercialisation, une campagne d'information aux habitants sera organisée en temps voulu.

### **LEXIQUE :**

FAI = Fournisseur d'Accès Internet (Orange, SFR, Bouygues et Free). Actuellement seuls Orange et SFR sont présents pour l'accès à la fibre optique.